



## **La culture en 17 questions aux candidats**

### **Les réponses de Benoît Hamon**

1. **La politique culturelle en France vous paraît-elle adaptée aux défis actuels de la société française ? Quelles sont vos trois priorités pour la culture ?**

Mon projet politique et de société vise à penser et à agir sur le monde tel qu'il est et tel qu'il vient, et non tel qu'il fut, à porter une ambition nouvelle pour engager la France dans le progrès social et écologique, dans une République bienveillante et humaniste. La culture y tient une place fondamentale, pour assumer pleinement, sans peur et avec imagination, les transitions qui se présentent à nous. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une double confiscation. Par les élites d'une part, qui en jouissent tel un attribut, et par les forces économiques d'autre part qui l'utilisent comme une marchandise à forte valeur ajoutée, oubliant au passage les créateurs.

Mon projet pour la culture est multiple, mais on trouve en son cœur 4 priorités :

- Réinvestir le champ culturel, notamment en portant les concours publics à 1% du PIB
- Offrir un accès à la culture, pour tous, à travers un large plan d'éducation culturelle dès l'école et une diffusion de la culture partout, notamment dans l'entreprise.
- Développer la co-construction des politiques publiques avec les habitants, les artistes
- Sécuriser les artistes et les créateurs, reconnaître leur statut et le renforcer, et les mettre au cœur de la chaîne de valeur en développant les fabriques de culture, Fab lab, expérimentations. Des lieux souples qui dépassent les disciplines, et soutiennent l'entrepreneuriat culturel, les nouvelles disciplines créatives.

2. **Quel est votre projet concernant l'Education Artistique et Culturelle ?**

J'entends mettre en œuvre un grand plan pour la culture à l'école. C'est la condition absolue de la démocratisation culturelle, il faut déclencher un regard critique, une familiarité, un désir continu. Le précédent quinquennat l'a affirmé comme priorité sans que l'éducation artistique et culturelle se généralise. Or, j'en suis bien conscient en tant qu'ancien ministre, l'enjeu ne concerne pas que l'art et la culture mais l'éducation elle-même. L'EAC est un vecteur pour une transformation de l'éducation : pédagogie de projets, créativité, transversalité entre les matières pour que l'envie vienne au secours du travail. Les émotions ont à voir avec le savoir. L'école peut être un lieu de réconciliation des trois cultures des enfants : celle de la chambre, la culture familiale et la culture de l'école. Si l'école ne se conçoit que comme le lieu d'acquisition des

## La culture en 17 questions aux candidats - Les Réponses de Benoît Hamon

fondamentaux, alors on ne réduira jamais la fracture culturelle. Si les enfants ne comprennent pas comment associer des savoirs et des émotions, des rencontres charnelles avec des œuvres et la connaissance théorique ou numérique, ce sont les savoirs fondamentaux seront condamnés à être l'apanage des classes qui misent sur la réussite scolaire

Pour cela il faudra que l'éducation artistique et culturelle entre réellement dans la logique des programmes. Cela commence dans les collèges grâce à la transversalité mais il faut réellement aller plus loin. Plusieurs axes :

- Pratiques musicales collectives à l'école, grâce au soutien aux collectivités locales les plus fragiles pour le recrutement de musiciens intervenants dans toutes les écoles ;

- La lecture publique avec le soutien à l'inscription de tous les enfants de CP dans les bibliothèques publiques et l'accompagnement dans le cadre de l'aménagement des rythmes éducatifs ;

- La Formation à la culture numérique, à l'éducation à l'image et au cinéma.

L'école doit être le lieu de la réduction de la fracture numérique

- L'appui sur les opérateurs culturels : musées, grandes institutions mais aussi petits acteurs culturels locaux ;

- Présence d'un projet d'éducation artistique et culturelle dans tous les projets d'établissements des écoles de France, intégrant la notion de parcours artistique et culturel de l'enfant tout au long de sa scolarité élémentaire.

- Priorité aux territoires les moins nantis en offre culturelle

- Formation des enseignants et des artistes

- Locaux dédiés au collège et poursuite des projets culturels à travers les EPI

### 3. **Face au désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de financement des politiques culturelles, quelles sont vos propositions pour garantir la richesse et la diversité de l'offre culturelle ?**

La culture n'est pas un problème, de financement, d'identité, de prés carrés, cela doit être une solution, ou plutôt une multitude de solutions. Les acteurs culturels l'ont bien compris et ils ne nous attendent pas. C'est à nous de les accompagner pour que vivent les projets et les œuvres de demain. La création ne connaît pas les frontières, ni disciplinaires ni géographiques. Nous avons besoin de beauté dans l'espace public, nous avons besoin de nous sentir spectateurs actifs et d'éprouver le désir et le plaisir de la pratique culturelle.

1% du PIB sera dédié à la culture. L'ensemble des concours publics à la culture (Ministères, collectivités locales et recettes fiscales) représentent aujourd'hui 19 milliards d'euros. L'objectif est de les porter progressivement à 23 milliards. Avec trois objectifs : éducation artistique et culturelle, financement de la création, réinvestissement territorial.

Nous promouvons des filières économiques vertueuses. L'exception culturelle portée par la France depuis les années 30 et qui a permis le développement de la création et de la diffusion comme aucun pays au monde n'y est parvenu n'est pas un vieux principe rabougri. C'est tout simplement considérer qu'en matière de culture, la loi du

## La culture en 17 questions aux candidats - Les Réponses de Benoît Hamon

plus fort, du plus rentable, du plus mainstream est incapable de garantir la création, le temps long et la non rentabilité qu'elle implique, la sauvegarde du patrimoine. Au contraire, les gros doivent financer les petits, les succès déjà acquis les projets à venir, les opérateurs de diffusion qui utilisent les œuvres pour s'enrichir participer à cette richesse, dans le livre, la musique, le cinéma et pourquoi pas demain les arts plastique : redistribution au sein de chaque filière, réactivité aux innovations technologiques et industrielles, vision européenne, défense des droits d'auteurs, participation des grands opérateurs au financement de la créations, les GAFAN et ceux qui n'existent pas encore. La richesse de la création est d'ailleurs une chance pour ces acteurs comme elle l'est pour le public. La rentabilité immédiate ne peut être la solution.

Je souhaite développer les fabriques de culture, Fab lab, expérimentations, lieux souples et qui dépassent les disciplines, associent le public et les artistes, sont des outils d'action culturelle, en priorité dans les zones peu pourvues en offre culturelle. Nous soutiendrons l'entreprenariat culturel et les nouvelles disciplines créatives : design, jeu vidéo, en imaginant d'autres modalités que la construction d'équipement et la subvention : garanties d'emprunts, avances de trésorerie, aide au prototypage, espaces d'incubation et de mutualisation, financement participatif, mécénat innovant, économie sociale et solidaire...

Renouveler la commande publique, la conception de l'art dans l'espace public. La culture doit participer au tournant écologique et à la construction d'un rapport nouveau au territoire. On pourra chanter tous les discours de démocratisation que l'on veut, si l'accessibilité à l'offre culturelle se trouve remise en question par les modalités de consommation, qui tuent les centre-ville, librairies et cinéma compris, si le service public des bibliothèques recule parce que les collectivités locales ne touchent plus suffisamment de dotations (d'ailleurs Macron qui veut élargir leurs horaires on se demande comment...), cela ne sert pas à grand-chose. Affirmer la place du beau dans l'urbanisme, du vivre ensemble et de la fête dans l'espace public, de la diversité culturelle dans l'action économique, c'est rendre plus beau et plus ouvert à la diversité le quotidien de tous les français, des quartiers aux zones périurbaines. La politique culturelle peut participer de l'évolution politique et économique globale qui va avoir des conséquences sur les modes de vie.

4. **En réponse aux difficultés de financement de la culture et à la raréfaction de la ressource publique, quelle doit être la place des citoyens et des entreprises dans le financement de la culture ? Dans quels secteurs en particulier, et dans quelles proportions ?**

Je souhaite promouvoir un plan pour la culture tout au long de la vie, notamment dans l'entreprise : soutien aux résidences d'artistes, sensibilisation des comités d'entreprises, soutien aux acteurs innovants du champ socioculturel, aux pratiques amateurs, soutien à l'accès à la culture des publics les plus faibles économiquement mais en grande demande de culture comme les étudiants, les salariés à temps partiel non choisis, réfléchir aux horaires et aux tarifs des lieux culturels.

5. **Que souhaitez-vous mettre en place pour soutenir la création culturelle et préserver « l'exception culturelle » afin de développer l'attractivité de notre pays ?**

Voir question précédente

## La culture en 17 questions aux candidats - Les Réponses de Benoît Hamon

6. **Le régime des intermittents du spectacle, maintes fois réformé, vous paraît-il adapté à la situation du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma ?**

Le sauvetage du régime d'indemnisation chômage des intermittents est incontestablement une réussite du précédent quinquennat et d'ailleurs une réussite de la démocratie sociale avec un accord qui est profitable à l'ensemble des parties, garanti la pérennité du régime. Il a été rendu possible grâce à l'engagement de l'Etat dans la discussion. Je crois au dialogue social, je ne souhaite pas, moi étatiser l'indemnisation du chômage. A condition de le préserver, oui ce régime me paraît adapté.

7. **Le modèle de financement du cinéma vous paraît-il suffisant pour maintenir le haut niveau de qualité de notre production et de notre création ?**

Oui il me paraît équilibré et vertueux. A condition qu'il ne soit pas ponctionné quand les résultats sont meilleurs, à condition comme je le disais plus haut, de porter le principe de la contribution des nouveaux acteurs du numérique au financement de la création, en particulier cinématographique.

8. **Le modèle économique actuel de la musique est déstabilisé par le numérique. Quelles sont vos propositions au niveau français et européen pour soutenir la création musicale et l'exportation des œuvres, tout en préservant les droits et la rémunération des artistes ?**

Depuis l'avènement d'Internet, l'écosystème musical est en pleine reconfiguration, ce qui n'est pas sans incidence sur les carrières des artistes. Les quelques ascensions fulgurantes que nous connaissons cachent une réalité moins avenante. Car pour un artiste parvenant à percer grâce à Internet, combien stagnent et ne parviennent pas à être entendus ?

L'effondrement du marché du disque a fragilisé les petits labels indépendants comme les majors, de moins en moins disposés à signer des artistes. Ces derniers sont fréquemment amenés à se constituer une visibilité tout seul avant d'être repérés par des producteurs. L'artiste doit pouvoir endosser des rôles divers, et on assiste notamment à un développement de l'autoproduction : en 2008, 45 % des artistes de musique associés de l'ADAMI2 avaient réalisé au moins un enregistrement en autoproduction dans les trois dernières années.

J'entends rééquilibrer de la valeur au profit des auteurs et artistes-interprètes. Si on observe avec satisfaction que le modèle de la musique en illimité a réussi à enrayer le téléchargement illégal (ce que Hadopi n'avait pas réussi à faire), les artistes et ceux qui les soutiennent touchent toujours trop peu sur ce qui est diffusé sur les plateformes et il est absolument nécessaire de rééquilibrer le partage de la valeur tirée de la musique en ligne.

Le maillage culturel territorial sera développé, avec notamment les scènes de musiques actuelles (SMAC). Bien que les députés aient voté une augmentation du plancher de leurs subventions (PLF 2017), les SMAC ont aujourd'hui de grandes difficultés à assurer leurs missions de service public. En effet, elles ne touchent que 120 000

## La culture en 17 questions aux candidats - Les Réponses de Benoît Hamon

euros de subventions par an en moyenne, contre 640 000 pour une scène nationale (opéra, cirque, théâtre). Pourtant, les artistes ont aussi besoin de ces scènes, petites et moyennes, pour trouver leur public, partout en France.

### 9. **Quelles missions et quels objectifs assignez-vous à l'audiovisuel public ? Quelles sont vos propositions pour préserver l'indépendance de l'audiovisuel public en matière de gouvernance et de financement ?**

Je veux une nouvelle loi anti-concentration pour les médias, la législation actuelle datant d'avant l'émergence de la diffusion de contenus sur Internet. Je créerai un statut de média indépendant à but non lucratif et mettrai en place une branche média au sein de la Banque publique d'investissement. C'est ainsi que pourra régresser la défiance croissante de nos concitoyens à l'égard des médias en général et du traitement de l'information en particulier.

Je veux une nouvelle gouvernance pour l'audiovisuel public, c'est-à-dire que les conseils d'administration des trois sociétés concernées aient un rôle stratégique et décisionnaire et choisissent leurs président(e)s. En ce qui concerne son financement, j'ouvrirai un débat sur l'éventuelle suppression des recettes publicitaires en journée sur France Télévisions et sur l'élargissement de l'assiette de la redevance audiovisuelle. Je veux réaffirmer la télévision et la radio publiques comme vecteur d'information, d'éducation et de culture, un service public à l'image de la diversité de la France, soutien à la création, moteur de l'innovation citoyenne. Leurs versions numériques notamment doivent être pleinement investies de ces missions

Face à la précarisation croissante ces dernières années du métier de journaliste, je lancerai dès mon élection des Etats généraux du journalisme afin d'aborder toutes les questions sociales qui concernent cette profession. Je ferai voter très rapidement une loi visant à protéger les sources des journalistes.

### 10. **Quelle est votre position sur le rôle et les missions du CSA, dans un paysage audiovisuel bouleversé par l'apparition de nouveaux médias et de chaînes sur internet ?**

Je souhaite que les conseils d'administration de l'audiovisuel public, réformés pour que les représentants de l'Etat n'y soient plus majoritaires, nomment les dirigeants des chaînes publiques. Ainsi le CSA pourra se consacrer avant tout à la régulation et au suivi de l'ensemble du secteur audiovisuel.

### 11. **Dans un paysage qui connaît une profonde mutation économique et sociale, comment garantir l'égalité des citoyens et l'équilibre territorial dans l'accès à l'offre culturelle ?**

Un dialogue nouveau doit être impulsé avec les collectivités territoriales laissant émerger les initiatives locales. L'accent doit être mis sur les territoires les moins pourvus et en apparence les moins motivés pour faire levier, sinon il pleut toujours sur les mouillés ! Cette dynamique permettra de créer de nouveaux réseaux, reconfigurant alors les équilibres entre Paris et régions. Je ne peux pas me satisfaire du fait que 2/3 des financements culturels publics soient concentrés sur la région Ile de France.

## La culture en 17 questions aux candidats - Les Réponses de Benoît Hamon

12. **Quelle est votre position concernant les responsabilités éditoriales et fiscales des GAFAM, des opérateurs et des fournisseurs d'accès ? La réponse est-elle européenne, et si oui, quelles sont vos propositions ?**

Google a eu recours à une technique baptisée "sandwich hollandais" ou "double irlandais", qui lui a permis de déclarer la quasi-totalité de ses revenus hors États-Unis en Irlande (et de bénéficier ainsi de son régime fiscal très favorable), après un passage aux Pays-Bas via une société intermédiaire. Ces sommes sont ensuite transférées dans le paradis fiscal des Bermudes, où se trouve le siège fiscal de filiale Google Ireland Holdings.

En 2015, le Royaume-Uni a créé la Diverted Profits Tax (DPT), ou Taxe Google. Cette taxe est entrée en vigueur en avril 2015 et impose 25% de taxe sur les profits.

En France, il a été tenté de mettre en place une taxe de ce type. Mais pour l'instant cela s'est heurté à la censure du Conseil constitutionnel. La taxe YouTube, une version allégée est déjà un premier pas. Mais pour la suite, je souhaite dans le cadre de la réforme de la constitution que je prône, permettre au législateur de reprendre la main sur ces question fiscales.

13. **Les directions opérationnelles des grands établissements culturels sont monopolisées par les hauts fonctionnaires. Quelles sont vos propositions concrètes pour redonner toute leur place aux professionnels de la culture au sein de ces directions ?**

Je veux aller au-delà que du dialogue entre pouvoirs publics. Je veux que les échanges aient lieu sur les projets culturels et artistiques avec les artistes, les réseaux d'acteurs culturels, les publics, et les habitants pour échanger et construire sur la place des artistes, la valorisation du patrimoine, les lieux et événements culturels du territoire, le service public de la culture.... Je veux en effet une culture qui bouge, des institutions mobiles, un ministère qui sort de son rôle de labellisateur pour être attentif à la création qui vient : nomination des femmes, portion congrue alors qu'elles sont si présentes dans les formations artistiques et culturelle, avec des objectifs chiffrés, meilleure représentation de la diversité, co-construction des politiques publiques, intégration des usagers.

14. **Quelles sont vos propositions concrètes concernant la formation et les politiques de soutien aux jeunes créateurs ?**

*Réponse non communiquée*

15. **Quelles sont vos propositions concernant la création artistique et la diffusion culturelle pour les régions ultrapériphériques françaises au sein de l'Europe ?**

*Réponse non communiquée*

16. **Quelles sont vos propositions en matière de Francophonie, notamment pour la relancer, et plus largement, avez-vous un projet concernant le soutien à la création artistique et culturelle des pays du sud ?**

Le français une langue en partage. Parce que j'affirme la diversité, je veux porter un patrimoine, des mémoires commune et multiples, mais aussi à travers le monde, une langue, le français en partage. Je pense que la diffusion du français, cette langue que nous aurons en partage avec 250 millions d'habitants du continent africain à l'horizon 2050, si elle s'appuie sur cette valeur de la diversité, n'est pas une idée ringarde, c'est l'affirmation d'un commun.

J'entends soutenir l'export de la culture française et la diplomatie culturelle. Ce secteur a perdu 25% de ses moyens ces dernières années. Or il s'agit d'un enjeu majeur de diplomatie pour la France et de diversité culturelle à l'échelle internationale. La paix et le dialogue passent par la culture.

J'entends également améliorer largement l'accueil des artistes étrangers, via un visa artiste exilé (et amélioration de la l'application du visa Talents) et accueil des artistes en France.

17. **Faut-il relancer une politique de grands travaux, pour de nouveaux établissements culturels ? Si oui lesquels ?**

*Réponse non communiquée*